BSV du 6/07/2011 - semaine 27

A RETENIR CETTE SEMAINE:

Oïdium : présence modérée. Globalement peu d'évolution des symptômes sur grappes. Situation bien contenue. **Mildiou** : Côte des Bars : légère progression des symptômes notamment dans les parcelles déjà concernées. Autres

régions : majorité des parcelles indemne de symptôme.

Tordeuses : poursuite de l'activité de ponte. Premières perforations observées en début de semaine



Fermeture de la grappe

Stades phénologiques

Le stade 33 "fermeture de la grappe" est maintenant généralisé sur l'ensemble du vignoble à l'exception des secteurs touchés par les épisodes gélifs de mi-avril et de début mai. Dans ces secteurs, la vigne rattrape petit à petit son retard ; les grappes ont atteint le stade 31. Les conditions climatiques de ces dernières semaines (pluies et chaleur) ont permis une bonne reprise de la dynamique de pousse.

Comparée à la moyenne décennale, la phénologie conserve 3 semaines d'avance. Elle présente, tous cépages confondus, 2 jours d'avance par rapport à 2007.

Chardonnay, pinot noir, meunier: stade 33 "fermeture de la grappe".

Oïdium

Situation

Sur le réseau SBT, comme sur les autres réseaux de surveillance parcellaire, la situation a peu évolué depuis le dernier bulletin. La proportion de parcelles présentant des symptômes sur grappes reste globalement stable : 4 % des parcelles du réseau SBT . La présence de l'oïdium est, à l'échelle du vignoble, modérée. A ce jour, la situation est bien contenue.

Analyse du risque

La sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations est nulle à partir de la fermeture de la grappe. Le risque de nouvelles contamination oïdium est donc écarté. Par contre, sur les baies contaminées avant le stade 33, les symptômes peuvent continuer à se développer et alors donner l'impression d'une augmentation de l'intensité d'attaque. A partir du stade fermeture, la protection permet de limiter la progression des symptômes mais ne permet pas d'éradiquer l'oïdium. Elle est donc sans intérêt sur les parcelles non concernées par des symptômes sur grappes au début du stade "fermeture de la grappe".

Mildiou

Situation

Dans le Barséquanais, la présence de nouveaux symptômes sur feuilles est signalée. Sur les 25 parcelles du réseau SBT suivies dans cette région, 65 % des parcelles présentent du mildiou sur feuilles au 1^{er} juillet contre 47 % la semaine précédente. Des symptômes sur grappes sont observés sur 3 parcelles (Loches-sur-Ource, Essoyes, Verpillères-sur-Ource).

D'une manière plus globale, la présence de symptômes (feuilles et grappes) est signalée dans des parcelles situées sur les secteurs les plus arrosés depuis le début de campagne (Loches-sur-Ource, Fontette, Essoyes, Verpillères-sur-Ource et Cunfin). La sensibilité du végétal a pu également être accentuée par le gel du fait de la présence d'organes plus jeunes (retard de pousse) au moment des épisodes pluvieux des 2 premières décades de juin.

En dehors de ces secteurs plus touchés, la situation sanitaire semble contenue et la progression des symptômes est limitée.





Mildiou (suite)

Dans les autres régions du vignoble, des taches éparses sont signalées depuis la semaine dernière (Loisy-en-Brie, Hermonville, Glannes, Vanault-le-Châtel) et sont à relier aux pluies de mijuin. La très grande majorité des parcelles reste indemne de symptôme. Seulement 3 % des parcelles du réseau SBT hors Côte des Bar (152 parcelles suivies) présentent des symptômes sur feuilles.

L'orage du 28 juin a pu être à l'origine de nouvelles contaminations. Les taches correspondantes pourraient être visibles à partir du 6 juillet. Le risque de contaminations demeure plus probable dans les secteurs déjà concernés par le mildiou. En parcelles saines, elles ne devraient concerner que les jeunes feuilles (entre-cœurs).

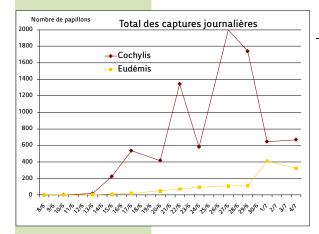
Analyse du risque

A partir du stade "fermeture de la grappe", la sensibilité des baies est pratiquement nulle et donc le risque de contaminations des grappes quasi inexistant. Les éventuelles prochaines contaminations devraient principalement se limiter aux entre-cœurs.

Le risque mildiou est globalement très faible en parcelles saines (très grande majorité du vignoble). Dans le Barséquanais et le Bar-sur-Aubois, la pression mildiou est plus élevée du fait de la présence plus régulière de symptômes.

Botrytis

Ponctuellement, des symptômes de pourriture grise sont signalés au vignoble depuis la semaine dernière (Bassuet, Chamery et Reuil). Il s'agit de symptômes épars, qui se limitent à 1 à 2 baies. Ces manifestations précoces ne laissent en rien présager du niveau d'attaque à la récolte.



Tordeuses

Situation

Le vol de la deuxième génération entame sa 4^e semaine. Le pic de vol s'est produit autour du 28 juin. Le train de ponte principal doit donc s'être déroulé fin de semaine dernière.

Selon les observations réalisées sur ce début de semaine, l'activité de ponte est modérée. Les œufs sont encore majoritairement "frais". Les premières perforations sont signalées (Sézanne, Grauves, Bouzy, Cormicy).

En zone sous confusion sexuelle, la situation est maîtrisée. Très peu d'œufs sont détectés sur ces secteurs.

Analyse du risque

L'activité de ponte détectée à ce jour est modérée. Le vol commence à décliner. Le risque G2 est actuellement modéré.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Appro-Champagne - CIVC - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - Cohesis Vigne - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - VCP - Viti Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de l'Union Auboise, Cohesis Vigne et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet www.champagrica.fr et www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Animation du réseau Vigne : Pascale Pienne, CIVC, 03 26 51 34 39, pascale.pienne@civc.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



